



Litige sur une commande de travaux extérieurs

Par **CHENY**, le **27/05/2009** à **22:24**

Bonjour,

J'ai signé un devis avec des matériaux qui ont été redéfinis par un email mais dans cet email il n'était aucunement question d'un supplément de prix et je n'ai pas reçu d'avenant modifiant ce devis

maintenant qu'il ne reste plus que le dallage à faire la société me refait un devis d'un montant supérieur et me demande de le signer

je ne suis pas d'accord, alors elle me menace de ne pas me faire la continuité des travaux et de me défaire ce qu'elle a déjà fait

pouvez vous me dire si la société en question est dans son bon droit

merci d'une réponse urgente

mme belair